

## Comment assurer correctement une pratique de groupe?

En ce 19 mai, Journée **des médecins de famille**, nous aimerions prendre un moment pour réfléchir à l'assurance de nos médecins. Les médecins sont clairement réceptifs à une aide juridique étendue et ils ont raison!

Depuis le renouvellement de notre offre pour les professions médicales en octobre 2020, le nombre de clients disposant d'une police **All-risk Medicus** ou d'une police **All-risk Medicus Forte** a augmenté de plus de 43%.

C'est aussi une **opportunité commerciale** claire pour vous en tant que courtier. Nous constatons souvent que les courtiers qui ont d'abord eu un contact avec un médecin d'un groupement peuvent rapidement accueillir les autres médecins de ce groupement en tant que clients.

---

Après tout, la tendance de ces dernières années montre que les médecins travaillent rarement seuls. La plupart des médecins recherchent des collègues pour démarrer une pratique de groupe (également connue sous le nom d'association de frais).

L'Ordre des Médecins est également en faveur de cette évolution. La pratique multidisciplinaire et interdisciplinaire est une valeur ajoutée pour le patient. Les médecins peuvent mieux s'organiser, partager les frais et trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Lorsque vous élaborez une police All-risk Medicus (Forte), il convient de réfléchir un instant à l'identité du preneur d'assurance. La police peut être établie soit au nom du médecin, soit au nom de sa propre société d'exploitation mais également au nom du groupement (association) qui a été créé pour organiser la pratique médicale.

Mais quand il s'agit d'une assurance d'assistance juridique étendue, la **règle d'or est: une police par médecin.**

Ce n'est qu'ainsi que chaque médecin bénéficie d'une assistance lorsqu'un différend juridique survient entre les médecins membres de l'association.

De plus, chaque médecin choisit personnellement sa formule préférée :

- All-risk Medicus : **220 €** (110 € de réduction pour les débutants, les stagiaires et les assistants)
- All-risk Medicus Forte : **330 €** (110 € de réduction pour les débutants, les stagiaires et les assistants)

Et s'il veut la garantie facultative protection juridique fiscale :

- **255 €** par médecin en combinaison avec la All-risk Medicus
- **200 €** par médecin en combinaison avec la All-risk Medicus Forte

Vous souhaitez également assurer le véhicule du médecin? Pas de problème ! Dans ce cas, le médecin paie **81 €** pour une voiture individuelle.

Étant donné que de nombreuses actions en justice (litiges relatifs à des achats, questions liées au personnel,...) peuvent être intentées au nom de l'association, cette dernière a également un intérêt à souscrire une assurance protection juridique étendue.

Nous offrons à cette association la possibilité de souscrire une police Entrepreneur sur mesure All-risk (tous les modules) pour **100 €** et ce quel que soit le nombre de médecins dans le groupement et quel que soit le nombre de membres du personnel. La condition est que l'activité professionnelle d'au moins un médecin exerçant soit assurée auprès d'Euromex.

Le groupement a également la possibilité de se couvrir contre les frais imprévus en cas de contrôle fiscal. La prime supplémentaire pour cette option complémentaire est **de 255 €**.

---

En bref, vous pouvez vous adresser à Euromex pour une protection juridique solide aussi bien pour votre client médecin que pour son groupement.

Vous pouvez toujours compter sur un juriste d'Euromex.

Vous trouverez plus d'informations ici : **brochure du client – conditions All-risk Medicus – conditions All-risk Medicus Forte**

Cordialement  
Vos juristes Euromex

---

**euromex**

Des juristes qui **écoutent**. Et **agissent**.

rechtsbijstand | protection juridique

Generaal Lemanstraat 82-92 | B-2600 Berchem | T +32 3 451 44 00  
Rue E. Francqui 1 | B-1435 Mont-Saint-Guibert | T +32 10 80 01 60

